

Je soussignée Muriel PIVETTE, directrice du mémoire de maîtrise de Maleka MAYEMBA à l'UFR Communication de l'université Paris 3, certifie que celle-ci soutiendra son travail accepté à soutenance à l'oral le mercredi 25 juin 2003 en présence du professeur Jacques GONNET.

Je recommande chaleureusement cette étudiante pour une poursuite d'étude en 5^{ème} année dans votre formation. En effet, son mémoire a été réalisé en une seule année universitaire ; ce point est à souligner d'autant que le mémoire est d'une excellente tenue. Maleka a su s'organiser dès la fin de l'année précédente pour me proposer tôt un sujet qui s'est réorienté suite à notre discussion pour devenir le travail de fond qu'elle a mené et qui est porteur à l'heure actuelle puisqu'elle a décidé de se consacrer aux communautés de travail et aux conditions de la mise en place et de l'appropriation de dispositifs électroniques de travail collaboratif dans les PME. En accord avec moi, elle a cherché à trouver un stage qui puisse être un apport pratique à ses lectures ; son stage long à Rumeur Publique - très apprécié de son tuteur en entreprise - lui a permis d'exploiter intelligemment les observations recueillies.

Cette étudiante que je suis depuis 2 ans (TD de licence et séminaire de maîtrise) est très sérieuse et posée, toujours ponctuelle au cours et possède une bonne capacité d'adaptation dans un groupe d'étudiants.

Au niveau intellectuel, elle dispose d'un fort potentiel ; elle a d'ailleurs été ces deux années la meilleure étudiante de mes groupes ; l'accompagnement de son travail ne pose aucun problème car Maleka observe attentivement et gentiment les recommandations qui lui sont soumises.

Fait à Paris le 4 juin 2003-06-04
M. Pivette